



argent du a un Fond de garantie mais aucune ressource

Par **bibi6**, le **23/11/2009** à **14:54**

Bonjour, j'ai été condamné par le tribunal de grande instance dont je dépend pour coup et blessure volontaire. Le juge m'a condamné à 90 euros d'amende et 4 mois avec sursis. Hors il y a quelques semaines j'ai reçu une lettre d'un fond de garantie m'ordonnant de payer la somme de 775 euros je n'étais même pas au courant de cette condamnation. Ils ont majoré les dettes de 30 pour cent étant donné que je n'avais pas payé ce qui est passé à une somme avoisinant les 1000 euros. Je les ai appelés afin de savoir ce qu'il se passait déjà une dame très loin d'être polie et qui m'a racroché au nez. Je leur ai expliqué que je n'ai aucune ressource je n'ai pas d'emploi et ne touche pas de RMI n'ayant pas 25 ans. La dame m'a répondu que je n'ai pas le choix je dois payer et que le fait que je n'ai aucune ressource ne la regarde pas. Que puis-je faire? ce fond de garantie me harcèle ce n'est pas que je ne veuille pas payer c'est que n'ayant aucune ressource je ne vois pas comment je pourrais faire je ne touche absolument rien pas d'argent même pas 1 euro. Pouvez-vous m'aider parce que cette histoire commence sérieusement à peser sur ma vie de tous les jours moral et autre. Je ne trouve aucune issue à tout ça. Je vous remercie pour l'aide que vous pourrez m'apporter.
cordialement